

Editorial : sport: reflet de la société

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **D'égal à égale!**

Band (Jahr): **4 (2004)**

PDF erstellt am: **17.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Editorial

Sport : reflet de la société

Il est plus difficile de désagréger un préjugé qu'un atome.

Albert Einstein

Elisabeth Baume-Schneider

Ministre de l'Éducation



Mettre en lien le contexte sportif et la promotion de l'égalité entre femmes et hommes peut paraître quelque peu anodin.

Aborder la question de l'égalité confronte en effet à une déclinaison sans complaisance des discriminations auxquelles les femmes ont à faire face. Je pense ainsi en particulier aux inégalités salariales, aux difficultés pour articuler vie familiale et vie professionnelle, à la précarisation des emplois accessibles aux femmes, à l'accès difficile aux cursus de formation tout au long de la vie, aux violences domestiques, aux inégalités face aux assurances sociales, à l'absence d'assurance mater-

nité, à la difficile participation des femmes au processus de décisions ainsi qu'à leur sous-représentation dans les lieux dits de pouvoir, qu'il soit politique ou économique.

S'intéresser au domaine du sport se traduit par une immersion dans un monde où les requins nagent dans les mêmes eaux que les poissons rouges. Le sport est espace de liberté, monde d'émotions et de lâcher prise; il favorise une expression saine du corps, constitue un moyen appréciable de prévention en matière de santé et un facteur d'intégration sociale.

Mais le sport comporte aussi ses revers: devenir l'otage de la course à la réussite, le dopage, les contrats financiers indécents, le risque de descente aux enfers, l'isolement, la détresse physique et psychologique dont la mort est la signature la plus sordide...

Mener une réflexion sur la promotion de l'égalité dans le sport m'amène à formuler l'hypothèse que le monde sportif pourrait représenter un microcosme de la vie en société,

en quelque sorte une forme d'organisation sociale en miniature. En juin 2003, à l'initiative de Madame Genevière Fraisse, philosophe et directrice de recherche au CNRS et députée, le Parlement européen a adopté une résolution consacrée à la place des femmes dans le sport. Il est ainsi précisé que pour faire évoluer la disparité entre hommes et femmes dans le sport de haut niveau, ces dernières ont besoin de modèles. La garantie de l'égalité des droits entre les femmes et les hommes implique l'égal accès au statut d'athlète de haut niveau, le respect des mêmes droits pour les revenus, les conditions d'encadrement et d'entraînement, le suivi médical, l'accès aux compétitions, la protection sociale, la formation et la réinsertion professionnelle, de même qu'un meilleur traitement médiatique. Le sport étant un lieu de pouvoir, la résolution propose encore des actions positives en vue d'une réelle présence des femmes dans l'encadrement sportif et la prise de décision.

En amont, pour ce qui a trait au sport populaire, je pense que même si cela paraît naturel, il est fondamental de veiller à promouvoir concrètement l'égalité entre femmes et hommes et surtout de veiller à ce que la pratique d'un sport demeure accessible financièrement et sur le plan organisationnel à tout un chacun.

Vous en conviendrez, il est aisé de dégager un certain parallélisme entre la résolution du Parlement européen et la situation des femmes dans la société. Un exemple concret est celui du langage qui est en quelque sorte le miroir de notre compréhension du monde, notre interprète. La vie quotidienne regorge de mots et expressions qui étiquettent les personnes.

Les commentaires sportifs sont souvent révélateurs à cet égard. Alors que les athlètes masculins sont habituellement décrits en fonction de leurs qualités sportives, pour les athlètes féminines, l'accent porte couramment sur l'apparence physique ainsi que sur des qualités non liées à la performance sportive. Une étude a montré que dans les médias apparaissent par exemple des termes tels que maussade, émotive, bien proportionnée, mignonne, charmante tandis que puissante, agile, talentueuse, gracieuse, vive, seraient appropriés.

Susciter la réflexion sur l'égalité entre femmes et hommes en matière sportive me paraît être une des manières intéressantes d'aborder les préjugés qui freinent l'évolution des mentalités, étant cependant bien entendu que chacun peut, dans une société qui nous impose des modèles de comportements pour répondre au stress qu'elle engendre, revendiquer son droit... à la paresse qui, selon Jules Renard « n'est pas inféconde mais un état auquel l'esprit doit peut-être ses plus fines trouvailles ».

Cela dit, je remercie le Bureau de l'Égalité et les personnes qui ont pris la peine de se pencher sur la question de l'égalité dans le monde sportif. La mission d'information et de sensibilisation du Bureau de l'Égalité est essentielle. Elle invite à questionner l'identité de la femme et de l'homme bien plus qu'à les opposer de manière triviale. Je souhaite qu'elle favorise le passage de la prise en considération consensuelle des problèmes à une attitude plus déterminée de chacune et de chacun.